

SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024**2024-47**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 9 décembre 2024

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 3 décembre deux mille vingt-quatre.

Titulaires présents :

M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Frédéric, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. MASSON Alain, M VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Procuration :

Mme Cordonnier Bernadette donne procuration à M DUMONT Christophe

M DELATTRE Régis donne procuration à M MUSIAL Christian

Etaiient excusés :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M DEREIGNAUCOURT Eric, M. DELATTRE Régis, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. HERMANT Jean-Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme LAISNE Geneviève, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M.YUX Alain, M. RICHARD Francis,

SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024

2024-47

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**

Objet : Versement de la subvention à l'association CADOSARCAHC

Considérant que le rôle de l'association CADOSARCAHC est de mettre en cohérence certaines actions de promotion du compostage (réunions publiques, animations auprès des scolaires, tenue de stands...) et d'être un relais d'informations entre le SYMEVAD et les guides composteurs

Considérant que l'association réalise également un travail remarquable au niveau de l'aménagement et de l'entretien hebdomadaire du jardin pédagogique ainsi que l'aménagement d'un arboretum.

Considérant que l'association CADOSARCAHC est financée en totalité par une subvention du SYMEVAD, attribuée définitivement et concomitamment avec le vote du budget primitif.

Considérant que le montant de la subvention sollicitée au titre de l'année 2025 est de 7 000 €.

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024**2024-47****Le Comité Syndical décide,**

Article 1 : d'attribuer une subvention de 7 000 euros à l'association des guides composteurs CADOSARCAHC

Article 2 : d'inscrire cette dépense au budget 2025

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	2
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président**Christian MUSIAL**